



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2025/0843.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

L'ASBL CENTRE DE SANTE LIBRE DE GOSSELIES représentée par Monsieur DEWEZ a introduit une demande ayant trait à un bien sis Rue des Fabriques, 35 à 6041 Gosselies et cadastré 23 B 79R3.

Le projet consiste en : Extension du centre de santé avec la création d'une annexe ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Le projet déroge au Guide régional d'urbanisme pour le motif suivant :

Non-respect des dispositions reprises à l'Article 415/1 relativement à l'accessible aux personnes à mobilité réduite pour le fait que le couloir de circulation dans le volume en agrandissement ne présente pas une largeur minimale de 1,20 m, mais une largeur de 1,00 m ;

- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, alinéa 2 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique se déroule du **27/10/2025 (date début affichage) au 17/11/2025 (date fin)**.

① Les bureaux seront fermés le mardi 11/11/2025

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Stéphane HUBLET, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0843, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 31/10/2025 au 17/11/2025 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : permisurbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 31/10/2025 au 17/11/2025 sur rendez-vous auprès de Monsieur Stéphane HUBLET ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 17/11/2025 à 13:00 à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 22/10/2025

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin